

# NON AUX FAUSSES INFORMATIONS !

## OUI À LA VÉRITÉ !

Chères Maurepasiennes, Chers Maurepasiens,

Le débat démocratique doit reposer sur des faits, jamais sur des mensonges ou des calomnies destinés à tromper les électeurs. Pendant cette campagne électorale, de nombreuses fausses informations ont circulé, fragilisant la confiance et détournant l'attention des véritables enjeux. **Notre responsabilité est claire : rétablir la vérité et agir avec transparence et détermination.**

**GRÉGORY GARESTIER, VOTRE MAIRE**

### 1 IL A DIT

**M. LAMOTHE : « J'ai siégé six ans au conseil municipal » ; « On se doit, en tant qu'homme politique, d'être au service du public. »** (Compte Instagram)

### LA VÉRITÉ

À nouveau candidat, il a siégé dans l'opposition durant six ans. **D'après les procès-verbaux officiels consultables en ligne, sa participation a été limitée. Conseil municipal : 10 présences sur 29 séances. Dernière présence : juin 2023. Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines : 11 présences sur 38 séances, et absent à l'intégralité des séances de 2022 et 2023.** Comme l'ensemble des élus communautaires, il a perçu des indemnités prévues par des délibérations publiques (2020-92 et 2025-145) pour l'exercice de son mandat. **Les Maurepasiens méritent des élus constants, présents et pleinement investis pour eux au quotidien. En ce qui concerne Monsieur le Maire et son équipe, leur engagement a toujours été total.**

### 2 IL A ÉCRIT

**M. LAMOTHE : « une organisation [...] aurait déposé une plainte auprès du tribunal judiciaire de Versailles en octobre 2024 »** (Compte Facebook & document de campagne)

### LA VÉRITÉ

Un document diffusé, sur toute la ville, par un comité de soutien anonyme affirmait, sans conditionnel, qu'une plainte « a » été déposée. **Monsieur le Maire a publiquement dénoncé avec fermeté cette calomnie.** Dans une communication ultérieure, M. LAMOTHE, tout en revendiquant un contact avec ce comité pourtant anonyme, a écrit qu'un dépôt de plainte « aurait » été effectué. **Ainsi, ce qui était présenté comme une certitude s'est transformé en une simple hypothèse. Cette manière de procéder, qui consiste à jeter publiquement le doute sur l'honneur du maire et sur son action sans fondement avéré, est scandaleuse et sera appréciée à sa juste valeur par les Maurepasiens.** Elle s'ajoute à l'acharnement, dont il est la cible depuis 2022, via des tracts anonymes. Monsieur le Maire a précisé que les auteurs de ces agissements ont été identifiés et seront prochainement jugés.

### 3 IL A DIT

**M. LAMOTHE : « On va vendre le terrain » (de l'ancienne maternelle de l'Agiot pour la création d'un centre de santé)** (Compte Facebook & document de campagne)

### LA VÉRITÉ

**Le terrain ne sera pas vendu : il sera loué au porteur de projet, ce qui permettra à la ville de rester propriétaire tout en percevant une recette durable.** Le dépôt du permis de construire est imminent et l'ouverture du centre de santé est prévue en 2027. Une vingtaine de médecins généralistes et spécialistes salariés s'installeront dans ce centre privé à but non lucratif en secteur 1, sans dépassement d'honoraires et sans coût pour la ville. **Renoncer à ce projet indispensable et le remplacer par un « équipement sportif de type pumptrack » (piste de vélo) comme l'a écrit M. LAMOTHE,** alors qu'il en existe déjà à Élancourt et Coignières, **serait une décision irresponsable** au regard des besoins de soins qui restent prioritaires.

**LE 15 MARS, DITES OUI AU CENTRE DE SANTÉ À L'AGIOT DÈS 2027 : NOUS AVONS BESOIN DE MÉDECINS AU PLUS VITE, PAS D'UN PUMPTRACK !**



**RETROUVEZ TOUTES LES AUTRES FAUSSES INFOS, LES SOURCES DE NOS RECHERCHES ET INFORMATIONS SUR GARESTIER2026.FR**

## 4 ILS ONT DIT

**MM. LAMOTHE, TEXIER & WANE : « Cette arrivée massive de béton » ; « Bétonisation à marche forcée, structures adéquates non anticipées et mixité sociale inexistante », ...** (Comptes Facebook & Youtube)

### LA VÉRITÉ

**La loi du Grand Paris (2010) impose la construction de 70 000 logements par an en Île-de-France dont 1 754 pour SQY.** Nous devons aussi atteindre 25% de logements sociaux (15% en 2014, 22% en 2025). Sans ces constructions, la ville aurait pu subir jusqu'à 1,5 M€ d'amende annuelle, la perte du contrôle des permis de construire et des attributions de logements. Ces projets ont également permis d'accueillir de nouvelles familles et d'éviter la fermeture de deux écoles. **Nos règles d'urbanisme** : protéger les quartiers existants, construire uniquement sur des friches industrielles dans Pariwest, limiter les programmes à 35% de logements sociaux, complétés par de l'accession libre et du locatif privé. Le dernier projet en cours dans l'écoquartier cible des jeunes actifs (18-30 ans). **LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA VILLE EST DÉSORMAIS TERMINÉ.**

## 5 IL A ÉCRIT

**M. LAMOTHE : « Mettre un moratoire sur le PLU »** (Document de campagne)

### LA VÉRITÉ

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), encadré par le Code de l'urbanisme, a été modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour renforcer l'inconstructibilité dans le secteur de la Marnière, notamment le bois communal et les zones humides, protégeant ainsi durablement ces espaces naturels. **Un « moratoire » sur un PLU n'existe pas juridiquement : il est impossible de bloquer globalement les demandes d'autorisations d'urbanisme.** Tant qu'il est en vigueur, le PLU s'applique et crée des droits pour les habitants. **M. LAMOTHE n'a pas voté cette modification en conseil municipal, qui limite pourtant fortement les possibilités de construction.**

## 6 IL A DIT

**M. LAMOTHE : « La nouvelle halle du marché ne sera ouverte que deux jours par semaine, coûte 5 millions d'euros à la ville de Maurepas alors qu'avec 1,7 million d'euros cela suffisait »** (Compte Instagram)

### LA VÉRITÉ

La nouvelle halle est le fruit d'une véritable concertation engagée en 2020. Où était-il ? **Dès l'origine, une allée centrale de 6 mètres de large a été prévue pour accueillir des événements alimentaires pendant et en dehors des jours de marché** : fête du terroir, foire aux vins, aux fromages... Elle a été conçue pour dynamiser le cœur du centre-ville et en faire un véritable lieu de vie. **Grâce à 80% de financements extérieurs, le reste à charge pour la ville s'élève à seulement 1M€ pour un bâtiment énergétiquement autonome.**

## 7 IL A ÉCRIT

**M. WANE : « L'école des Coudrays est insalubre, rien n'est fait »** (Chaîne Youtube)

### LA VÉRITÉ

Si l'école était insalubre, la commission de sécurité préfectorale d'octobre 2025 n'aurait pas rendu un **avis favorable** à la poursuite de son exploitation. Une réhabilitation complète est déjà planifiée en 2027.

## 8 IL A DIT

**M. LAMOTHE : Concernant le parc immobilier de la ville : « Aucun budget prévu » ; « Faire un audit des bâtiments publics » ; « On ne peut plus continuer à réparer au coup par coup comme ça, ou dans l'urgence,... » ; « il faut faire un plan sur 5 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans, ... »** (Comptes Facebook & Instagram)

### LA VÉRITÉ

**Nous priorisons nos actions sur la base d'un audit patrimonial et énergétique complet des bâtiments publics.** La ville n'a jamais connu autant de rénovations ou reconstructions que depuis 2014 : 13 bâtiments sur 80 (centre aqualudique, crèches, écoles, conservatoire et théâtre, centre de loisirs primaire, halle du marché, ...). **De nombreuses années seront nécessaires afin de rattraper des décennies d'inaction de la précédente équipe municipale, aujourd'hui soutien du candidat Y. LAMOTHE.**

